

La lettre de liaison

N° 001

Bulletin d'information et de discussion des militants du MTRP

Juin 2006

Présentation

« La lettre de liaison » est le bulletin des militants regroupés au sein du MTRP (Mouvement des travailleurs pour une représentation politique indépendante). Mais, d'où vient le MTRP ? Le MTRP est constitué de militants dont un grand nombre n'étaient pas organisés mais dont beaucoup proviennent de partis politiques notamment du Parti des travailleurs.

En constituant avec d'autres le MTRP, nous affichons clairement une volonté : celle de continuer le combat qui a toujours été le nôtre, celui d'aider les masses dans le combat pour leur émancipation. Nous affichons nettement notre volonté de maintenir la lutte contre le désastre que constitue la politique du FMI, de la Banque mondiale, de ceux qui, au Togo comme dans toute l'Afrique, se plient à leurs diktats ; de ceux, qui, au nom de la « bonne gouvernance », de la « société civile » ou d'ONG de tout poil, taisent ou accompagnent cette politique

Nous entendons maintenir et renforcer notre politique qui s'est incarnée dans le regroupement « Quelle solution pour le Togo ? ». Nous affirmons notre intention d'agir pour l'unité des travailleurs et de leurs organisations, pour aider les travailleurs et le peuple à enrayer la spirale de destruction de la souveraineté nationale qu'engendrent les privatisations. (suite page2)

EDITORIAL

« Dialogue », mais sur quoi ?

La vie politique et sociale togolaise est actuellement dominée par l'écho du « dialogue social » qui vient de se terminer et le « dialogue inter-togolais » en cours (lire pages 3, 4). Après l'année chaotique que vient de vivre le peuple togolais, qui pourrait s'opposer au dialogue ?

Mais sur quoi un tel dialogue doit-il porter ?

Après la mort de son père, Faure Gnassingbé, s'est accaparé le pouvoir au travers d'une élection dont tout le monde connaît le caractère frauduleux, mais qui a reçu l'appui, par le silence ou l'approbation, de ladite « communauté internationale »...

La situation des masses togolaises s'est-elle améliorée depuis ? Nullement. Les choses, en l'absence de changements profonds, ne peuvent que continuer à se dégrader. Les mesures, fort réduites, figurant dans le *Protocole d'Accord* du dialogue social, ne sont que des promesses dont les premières ne seront concrétisées que d'ici 1 an. Le Togolais moyen vit toujours dans une effroyable misère qui le place au 147^{ème} rang (sur 177) selon l'indice, même contesté, du développement humain (PNUD).

Qui sont les responsables d'une telle situation ? Ils sont clairement identifiés. Ce sont d'abord et avant tout les institutions internationales au premier rang desquelles le FMI et la Banque mondiale qui, depuis bientôt 3 décennies, imposent plans d'ajustement structurel, privatisations, paiement d'une dette déjà plusieurs fois remboursée, destruction des services publics, des systèmes de santé et d'éducation.

Ce sont aussi ceux qui, au Togo, dirigent et gouvernent en acceptant de relayer, de se plier aux exigences du FMI et de la Banque mondiale dont le seul but est de permettre aux multinationales américaines, françaises, aux entreprises chinoises ou autres de piller nos richesses en détruisant le peuple togolais. (à suivre page 2)

SOMMAIRE :

CHRONIQUE POLITIQUE

Dialogue inter-togolais :Pages 3

ACTUALITÉS SOCIO-ECONOMIQUES

Dialogue social : Page 4

Les privatisations sont néfastes pour Population. L'exemple de la CEETPage 5

ACTUALITE INTERNATIONALE :

Bolivie : Nationalisation des hydrocarbures.....Page 6

USA , UE : les masses contre les gouvernants..... Page 7

Brésil : Toute la lumière sur l'assassinat de Santos.....Page 8

Nous menons cette politique en accord avec l'orientation d'indépendance de classe de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, fondée en 1991, et particulièrement avec les conclusions de la Conférence mondiale de l'Entente qui s'est tenue à Madrid en mars 2005.

Une rupture s'est opérée, il y a quelques mois, au sein du Parti des travailleurs qui éditait le périodique Nyawo. En lisant l'éditorial ci-contre, chacun comprendra qu'en constituant le MRTP, nous avons décidé de rester fidèles aux orientations et à la politique qui ont toujours été les nôtres.

Peut-on ne pas le dire aux Togolais ? Se taire, n'est-ce pas - qu'on en ait conscience ou pas - s'en faire complice ?

Une telle situation est lourde de tous les dangers. Le pouvoir en place semble vouloir chercher une solution dans le « dialogue », en faisant appel aux partis de l'opposition institutionnelle dans le cadre du « dialogue inter-togolais », et aux organisations syndicales, dans le cadre du « dialogue social ». Oui, la situation des travailleurs et du peuple togolais nécessite qu'une solution soit rapidement trouvée !

Mais peut-il y avoir le moindre véritable dialogue sans mettre en avant d'abord les mesures à prendre, pour mettre fin à la situation, pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et du peuple tout entier ?

Envisage-t-on de décréter l'arrêt immédiat de toutes les privatisations et la re-nationalisation de toutes les sociétés d'Etat privatisées : *Office togolais des phosphates (OTP), Port autonome de Lomé (PAL), Régie nationale des eaux (ex-RNET, devenue TDE), Togotélécom, Société togolaise de sidérurgie (STS)*, banques, carrières de sable marin, etc. ? Comme l'a montré l'affaire de la société *Togo-électricité*, à qui le gouvernement a été obligé de retirer la concession, l'expérience prouve que les services dont la population a besoin, ce sont des sociétés d'Etat (*le service public* justement), qui peuvent les lui rendre.

Envisage-t-on de réintégrer à leur poste tous les travailleurs licenciés dans le cadre des privatisations, ou sanctionnés à la suite de grèves (comme en 1992-93 et 1999-2000 pour les enseignants, par exemple) ?

Envisage-t-on d'arrêter le paiement de cette « dette extérieure » (plus de 1000 milliards de F CFA, 104 % du PIB fin 2003, premier poste de dépense budgétaire), cette dette qui n'est pas celle du peuple togolais, pour consacrer cette somme colossale au développement des ressources du pays, à la satisfaction des besoins de la population : instruction, santé, développement de l'emploi, développement de l'agriculture pour que le peuple puisse trouver à manger à sa faim, etc. ?

Envisage-t-on réellement de faire la lumière sur les morts et les tueries qui jalonnent l'existence du peuple togolais depuis des années, de trouver et de traduire enfin les responsables devant la justice ?

Envisage-t-on de nous réapproprier notre souveraineté nationale en rompant avec la politique des institutions internationales, en refusant leurs diktats comme ceux de leurs relais en Afrique ?

Si tel n'était pas le cas, s'agirait-il d'aboutir à une sorte de « consensus » pour continuer la même politique ?

Il n'y a pas de doute que, si toutes les organisations qui parlent au nom des travailleurs et du peuple, qui disent lutter pour l'amélioration des conditions de vie de la population, se regroupaient pour faire aboutir ces exigences, elles auraient le soutien de toute la population.

C'est le sens de la proposition que nous formulerons tout prochainement à tous ceux qui refusent le désastre où la politique menée depuis des années plonge le Togo. Nous informerons et rendrons compte à tous les travailleurs et jeunes.

C'est pour combattre dans ce sens que nous appelons les travailleurs, les jeunes à rejoindre le Mouvement des travailleurs pour une représentation politique indépendante (MTRP), pour construire ensemble le parti dont le peuple togolais a besoin dans la lutte pour son émancipation.

La rédaction

CHRONIQUE POLITIQUE

A propos du « Dialogue national »

C'est la valse des dialogues chez nous, depuis que le pouvoir a été usurpé par Faure Gnassingbé : « Dialogue national », « Dialogue social »,...

Ainsi donc, sur le plan politique, le régime et l'opposition institutionnelle sont en « dialogue ». Mais celui-ci a tourné le dos aux espoirs que pourraient susciter un réel dialogue s'il s'agissait de résoudre les problèmes que rencontrent les travailleurs et le peuple togolais (voir Editorial), en semblant se fixer comme objectifs : la reprise de la coopération avec l'Union européenne, la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT) et l'organisation d'élections législatives et locales, et enfin la légitimation du pouvoir de Faure Gnassingbé.

La reprise de la coopération

Nous pensons que c'est une assertion fautive que sans la « coopération » avec l'UE on ne peut développer notre pays. Nous refusons qu'on présente notre peuple comme un peuple de mendiants

Il ne faut pas oublier que même sans l'apport de la « coopération », si notre pays n'avait pas à payer « la dette », on trouverait les moyens de satisfaire nos besoins ; il suffit de convertir la somme d'argent payée au titre de cette dette durant des décennies, en routes, en écoles, en infrastructures de santé pour s'en rendre compte.

Même dans le cas d'une reprise ne doit-on pas redouter que l'orientation politique, qui elle ne change

pas, ne conduise inévitablement au paiement de la fameuse dette et à remplir les poches de nos dirigeants adeptes de cette politique ?

Le GUNT et les élections

Un gouvernement, le GUNT, fruit d'un consensus bancal dont le seul centre de gravité sera l'accord tacite de soumission aux institutions financières internationales et qui sous le couvert d'une certaine stabilité politique organisera la régularité du paiement de la dette, les privatisations, la déréglementation des structures de protection sociale, bref, tout ce qui est contenu dans des programmes comme les PAS, NEPAD, DSRP, la « bonne gouvernance », etc. Cet état de choses est courant en Afrique, dans nombre de pays vantés pour leur stabilité politique comme le Mali, le Sénégal, le Bénin, le Gabon etc. pays où le vécu des populations ne connaît jamais d'amélioration. Pour les puissances dominatrices, élections transparentes ou pas, l'essentiel est la stabilisation socio-politique des zones de pillage que constituent nos pays.

La légitimation du pouvoir de F. Gnassingbé

Cet objectif qui devra être atteint à la fin de ce dialogue, est le but impératif inavoué, que les commanditaires de ce dialogue lui ont assigné. En effet lorsqu'en tournant le dos aux préoccupations du peuple, on s'apprête à gouverner avec des gens qui se sont imposés par des massacres à la tête du pays, ce n'est rien d'autre que légitimer ces derniers. Le besoin de justice sera donc

occulté. Pourra-t-on demander à des « partenaires au gouvernement », qui de surcroît détiennent la force armée, de laisser libre cours à une procédure judiciaire qui va finir par les désigner comme auteurs de crimes de sang ?

A la veille des pourparlers, les propos du Ministre de la Justice sur RFI ont la clarté d'exprimer, un doute sur l'efficacité à court terme de la Justice du régime en matière d'impunité. D'autres indiscretions émanant des rangs du RPT confortent ce doute ; elles n'envisagent d'actions en justice sur les crimes de sang qui si le processus judiciaire accepte d'aborder des faits datant de 1958. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? N'y a-t-il pas eu un régime avant 1958 ? N'y a-t-il pas eu violation des droits démocratiques à cette période ?

L'intention est claire. En voulant mélanger les faits d'hier, dont la plupart des protagonistes sont morts depuis longtemps, et ceux d'aujourd'hui, il s'agit de noyer le poisson afin que les dirigeants actuels ne rendent jamais compte des crimes dont ils sont accusés.

Comme on peut le constater, aucune des préoccupations de la population, que ce soit pour sa survie de tous les jours ou pour son besoin de justice, n'est pris en compte par le fameux « dialogue national ».

NNK et LR

Le dialogue social tripartite : une « victoire sociale » ? (I)

Dans la chronique sociale récente de notre pays, il a été abondamment question du dialogue social, que beaucoup d'ailleurs, au départ, avaient confondu avec le dialogue inter-togolais (ou dialogue national). Nous nous proposons, dans un article en deux parties, de vous présenter de quoi il s'agit.

Ouvert le 30 janvier 2006 après bien des reports, le dialogue social tripartite (gouvernement, patronat, centrales syndicales) s'est achevé, le 7 avril, à l'Hôtel Corinthia 2 février, à Lomé. Le *Protocole d'Accord entre le gouvernement, le Conseil national du patronat et les organisations syndicales*, issu des discussions, a été signé le 11 mai dernier au même endroit, lors d'une séance solennelle de clôture, plus maussade que celle de l'ouverture : les attentes des travailleurs auraient-elles été déçues ?

Pourtant, le site gouvernemental republicoftogo.com affirme que le dialogue social s'est achevé sur un « satisfecit général » et parle même de « victoire sociale »!

Qu'en est-il réellement et que faut-il objectivement en penser ?

Depuis plusieurs années, en réponse au rappel régulier des revendications figurant dans les plate-formes des centrales syndicales (paiement des arriérés de salaires, de pensions, d'allocations familiales, revalorisation salariale, baisse du prix des produits pétroliers etc.), le gouvernement déclarait invariablement qu'elles seraient versées aux dossiers du dialogue social : celui-ci, en conséquence, était très attendu et plus encore, ses résultats, par les travailleurs et travailleuses au Togo.

La dégradation de leur situation et leurs conditions de vie sont en effet telles que, depuis plusieurs années, ils ne cessent d'en réclamer une amélioration urgente. Il fallait donc stopper de toute urgence cette spirale infernale et le nouveau gouvernement avait promis une transformation conséquente de la situation : d'où la brûlante actualité du « dialogue social »...

Le *Protocole d'Accord* comporte 132 engagements pris par les uns et les autres, la plus grande partie en incombant, bien sûr, au gouvernement. Par exemple :

* les autorités s'engagent à **apurer les 3 mois d'arriérés de salaires des fonctionnaires et les six mois d'arriérés de pensions des retraités, d'ici douze (12) mois** ;

* la revalorisation des salaires, c'est pour **2007... si le taux de 35% d'évolution des recettes fiscales, imposé par les directives de l'UEMOA, est atteint : alors 70% seront affectés aux salaires et 30% aux nouveaux emplois** ;

* **une étude sur « le panier de la ménagère » va être diligentée (0-6 mois)**, les résultats soumis à l'examen du Conseil national du Travail (CNT) pour **fixation (0-12 mois) d'un nouveau salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)** ;

* le prix des **produits pétroliers** sera revu à la **baisse dès que possible**, etc.

Pour évoquer la thématique des « *Questions sectorielles* », relatives à certaines catégories de travailleurs, quelques extraits :

* en ce qui concerne la *Santé* : le **statut du personnel sera revu dans la période de 7 à 12 mois**, après les Etats-généraux de l'Administration publique fixés au 7 août 2006 ; les **Etats-généraux de la Santé** seront organisés **d'ici à 12 mois** ; le **réaménagement des infrastructures sanitaires** interviendra **d'ici à 12 mois** également ;

* en ce qui concerne l'*agriculture* : un **document-cadre de modernisation** de l'agriculture doit être **élaboré dans les 12 mois** ; une étude sur la **possibilité de réduction des taxes sur le matériel agricole et les intrants** sera **diligentée d'ici 6 mois** ;

* les textes de base régissant la *zone franche* seront revus **d'ici à 12 mois**, en conformité avec les *Principes et droits fondamentaux au travail* (PDFDT) de l'OIT ;

* la situation des personnels des sociétés publiques ou parapubliques comme *Togopharma, Togotex* etc. sera réglée **d'ici 12 mois** ;

* en ce qui concerne les *agents temporaires*, un **processus d'intégration à la Fonction publique** sera **enclenché d'ici à 36 mois** etc.

Au total, il s'agit d'une vingtaine de pages de simples promesses dont la réalisation devrait s'étirer sur ...36 mois ! Un véritable marché de dupes ? En effet, face aux besoins immédiats de la population rien n'empêche que les revendications soient immédiatement satisfaites. C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie de cet article dans notre prochain numéro.

(à suivre)

Eska P.

Les privatisations sont néfastes pour la population. L'exemple de la CEET !

Re-nationalisation sans indemnités ni rachat de toutes les sociétés privatisées !

Le 23 février dernier, une dépêche d'agence annonce : « Le gouvernement togolais a mis fin par décret à la concession octroyée à la société Togo Electricité créée par le groupe Elyo-Hydro Québec International pour l'exploitation des actifs de production, distribution et de vente de l'énergie électrique, a annoncé mercredi un communiqué du Conseil des ministres.

Cette décision se justifie par le "non respect des engagements pris par le groupe qui a cependant perçu toutes les redevances dues à leur société Togo Electricité et en raison des dysfonctionnements multiples constatés dans l'exécution de la convention de concession"....

Le communiqué ajoute que le gouvernement "n'avait d'autres choix que de mettre fin à cette expérience qui s'est avérée pernicieuse et douloureuse pour les populations". Les actifs de cette société sont restitués à l'ancienne société concédante, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), qui les avait transférés à Togo Electricité dans le cadre de la convention de concession.»

C'est là un des avatars des privatisations. Faisant fi des besoins de la population, les entreprises publiques ont été privatisées sur l'injonction des institutions financières internationales, en particulier le FMI et la Banque mondiale. En effet, le Conseil d'administration de cette dernière a "approuvé" le 6 mars 1998 un prêt de 30 millions de dollars en "faveur" du Togo dans le cadre du *Programme d'appui à la restructuration et à la privatisation des entreprises publiques (PAREP)*. 8 entreprises et 7 institutions

financières à privatiser. 5 autres à "restructurer". Financement conjoint Banque mondiale gouvernement togolais pour un total de 35,7 millions de dollars dont 5 millions par le Togo. Remboursement sur 40 ans. Différé d'amortissement, 10 ans. Commission, 0,75%.

Trois volets pour le programme :

Volet 1 : privatisation des entreprises : 6,2 millions de dollars ; mesures sociales d'accompagnement (soi-disant NDLR) 6,9 millions de dollars ;

Volet 2 : Renforcement du secteur des postes et télécommunications : 14,3 millions de dollars ;

Volet 3 : Programme d'appui au secteur financier, 5,2 millions de dollars. (JAE, avril/mai 1998)

Les secteurs renforcés au frais du contribuable sont aujourd'hui bradés.

Au nombre des entreprises à restructurer ciblées par le PAREP, on note, chose curieuse, la Caisse de sécurité sociale, propriété des travailleurs, le Port autonome de Lomé, la Régie nationale des eaux du Togo, la Société des postes du Togo et la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).

L'objectif d'une entreprise privée c'est de faire du profit et non de rendre service à la population. Dans presque tous les cas ces entreprises privées empochent les sous mis à leur disposition dans le cadre des restructurations-privatisations mais ne rendent pas les services qu'elles sont censées rendre. Cela n'est pas seulement vrai au Togo mais partout. En Grande-Bretagne, depuis les privatisations des chemins de fers, les conditions de ce type de

transport se sont tellement dégradées que ceux qui peuvent se permettre un autre type de transport préfèrent l'éviter. Le peuple togolais a douloureusement expérimenté cette vérité. Depuis la privatisation de la CEET, les conditions de fourniture d'électricité à la population se sont dégradées. On ne compte plus les « délestages » (coupures) intempestifs. Le gouvernement semble découvrir cette situation. Il a alors décidé de mettre fin à la concession accordée à Elyo-Hydro Québec. **Cela ne suffit pas !** Les besoins en approvisionnement en électricité de la population exigent que

la CEET soit pleinement reconstituée comme société nationale (publique) chargée de la production et de la distribution de l'énergie électrique.

Mais est-ce seulement ce secteur qui est concerné par une mesure de ce genre ? Devons-nous attendre que le gouvernement se rende compte enfin des catastrophes dans d'autres secteurs pour prendre conscience du caractère néfaste des privatisations ?

Les besoins de la population exigent

la re-nationalisation sans indemnités ni rachat de toutes les sociétés d'Etat ou ressources nationales privatisées : des mines de phosphates, aux carrières de sable marin, en passant par les Télécommunications, la production et la distribution d'électricité et d'eau potable, le port de Lomé, etc.

Sam KITETE

INTERNATIONAL

Bolivie : UNE CONQUÊTE MAJEURE DES TRAVAILLEURS ET DU PEUPLE BOLIVIENS : La nationalisation des hydrocarbures

Le 1^{er} mai dernier les travailleurs et la population de Bolivie ont salué dans la liesse le décret présidentiel DS 28 701 nationalisant le pétrole et le gaz. C'était le principal mandat sur lequel, à la faveur du scrutin de décembre 2005, ils avaient massivement porté Evo Morales à la tête de l'Etat bolivien.

Les extraits suivants permettent de comprendre l'origine et les fondements de ce décret: *«Considérant que, dans les journées historiques de lutte, le peuple a conquis au prix du sang le droit que notre richesse en hydrocarbures retourne dans les mains de la nation et soit utilisée au profit du pays (...) Considérant que cette mesure s'inscrit dans la lutte historique des nations, mouvements sociaux et des peuples originaires pour récupérer nos richesses comme base fondamentale pour récupérer notre souveraineté (...) [Préambule] Par exercice de la souveraineté nationale, obéissant au mandat du peuple bolivien (...) les richesses en hydrocarbures du pays sont nationalisées» [Article 1^{er}]*

Les perdants et les gagnants

La mesure exproprie ainsi sans indemnisation 26 grandes compagnies multinationales, qui pillaient de façon éhontée les ressources de la Bolivie. Sur 1 dollar US investi, elles en tiraient 20 de profit, dont elles ne lâchaient que 2 à l'Etat bolivien, rapatriant la quasi-totalité de leurs pétrodollars, grâce à un système fiscal équivalent à une véritable exonération. Total (France), British Gaz (Grande Bretagne), Exxon (Etats-Unis) – pour ne citer que ces incontournables pilliers des pays dominés – figurent en bonne

place parmi les perdants. Sous le dictat du FMI, les gouvernements précédents, à commencer par celui de Cardoso avaient concédé à ces multinationales le droit de propriété absolu sur les champs pétrolifères boliviens, depuis 1996. La compagnie nationale YFPB fut liquidée sur ordre du FMI. Le mot «nationalisation» fut proscrit au profit du mot «magique» de «privatisation».

Par leur lutte, notamment par les soulèvements populaires d'octobre 2003 et du printemps 2005, les travailleurs et le peuple boliviens viennent de reconquérir leur droit de propriété sur leurs champs d'hydrocarbures. La compagnie nationale YFPB est rétablie et reprend désormais, pour le compte de la nation et du peuple boliviens, le droit de propriété des champs pétrolifères. De nouvelles conditions seront fixées, auxquelles devront se soumettre dans un délai de 180 jours, toutes les compagnies candidates à l'exploitation du gaz et du pétrole en Bolivie.

La lutte continue

La mesure a aussitôt déclenché une avalanche de menaces de rétorsion de la part des multinationales et des gouvernements de leurs pays d'origine, notamment des Etats-Unis et de l'Union européenne. L'exemple du Venezuelien Hugo Chavez est dans tous les esprits et la crainte d'un effet de contagion en Amérique latine suscite un véritable émoi dans les métropoles impérialistes. Bref les perdants ne désarment pas. Les travailleurs et le peuple boliviens non plus: La CHISPAI, une organisation politique bolivienne prévient dans une déclaration: *«Le peuple travailleur et la jeunesse de Bolivie ne se*

laisseront pas intimider (...) Maintenant le peuple travailleur avec ses organisations a besoin de se mobiliser et de s'organiser pour écraser toute tentative (qu'elle soit économique ou militaire) de l'impérialisme et des multinationales pour préserver leur domination sur les ressources naturelles.»

Conclusion

Conquête majeure des travailleurs et du peuple boliviens, la nationalisation du pétrole et du gaz en Bolivie est incontestablement un exemple pour les pays dominés, qui se battent depuis des décennies pour recouvrer leur droit de propriété sur les ressources naturelles de leur sol et de leur sous-sol (ressources minières, forestières etc.) dont le FMI et la Banque mondiale les ont dépossédés au profit des multinationales. Particulièrement pour les travailleurs et les peuples africains, dont le continent classé le plus pauvre de la planète est pourtant celui que la nature a le mieux doté en ressources. La lutte est difficile et dure parfois très longtemps. Mais elle finit par payer.

Lantame

L'exemple de la nationalisation des hydrocarbures en Bolivie montre comment les peuples cherchent à s'approprier leurs ressources naturelles pour la satisfaction de leurs besoins. A contrario, l'impérialisme cherche à transformer toute ressource naturelle dans les pays dominés en source de malheurs pour les peuples. C'est ce que nous verrons dans notre prochain numéro avec l'exemple du Tchad et de son pétrole.

Etats-Unis : Mobilisation contre la guerre en Irak et pour la défense des droits des travailleurs immigrés.

Les mois d'avril et de mai 2006 ont été marqués aux Etats-Unis par de grandes manifestations des travailleurs et de la population contre la guerre en Irak et pour les droits des travailleurs immigrés : 300 000 manifestants à New York contre la guerre, le 29 avril ; plus de 5 millions dans l'ensemble du pays pour les droits des travailleurs immigrés le 1^{er} mai.

La particularité de ce mouvement de contestation grandissant contre la politique de l'administration Bush, c'est qu'il s'appuie de plus en plus sur le mouvement ouvrier, à travers ses organisations syndicales. Rappelons que l'une des toutes premières réactions organisées aux Etats-Unis contre la guerre en Irak, dès le début de ses préparatifs, fut lancée par le «Mouvement ouvrier des Etats-Unis contre la Guerre» («*US Labor Against War*»). La mobilisation du 29 avril était à la mesure du désastre sans cesse croissant que la guerre engendre aussi bien en Irak qu'aux Etats-Unis mêmes : massacre aveugle des civils irakiens (vieillards, femmes et

enfants), destruction systématique de toutes les infrastructures (routes, ponts, habitations, mosquées, hôpitaux, installations d'eau et d'électricité), bref de toutes les commodités de la vie physique et culturelle dans ce pays qui est l'un des plus vieux berceaux de la civilisation humaine ; des milliers de soldats américains sacrifiés, des dizaines de milliers d'autres lourdement handicapés à vie. Cela fait froid dans le dos ! (1). Face à ce recul sans précédent de la civilisation humaine, les manifestants de ce 29 avril ne pouvaient scander que ce seul slogan inscrit sur les banderoles : «*Arrêtez la guerre, ramenez les troupes à la maison, maintenant !*» «*Le terroriste, c'est Bush !*»

A l'issue de la manifestation, ce fut le militant syndicaliste de l'AFL-CIO, Eddie Rosario, militant de l'Entente internationale des travailleurs et membre du Comité de Suivi de la Conférence mondiale ouverte, qui établit, on ne peut mieux, le lien entre la lutte contre la guerre en Irak et la lutte pour la défense des droits des travailleurs immigrés : «*Lutter contre la guerre*

en Irak, pour le retour, maintenant, des troupes, c'est-à-dire combattre contre la guerre à l'extérieur, est indissociable de l'action menée face à la guerre qui se livre ici, aux Etats-Unis. Les politiciens démocrates et républicains qui sont partisans de la guerre à l'extérieur sont les mêmes qui s'opposent aux droits des travailleurs immigrés, à la légalisation inconditionnelle pour tous. Ce sont les deux faces d'une même médaille...»

Lantame

—
Note : (1) Les révélations quotidiennes de la presse américaine et internationale sur les terribles exactions des «GI's» en Irak devraient faire réfléchir les compatriotes qui, il y a un an, au plus fort de la crise politique togolaise consécutive à la mort d'Eyadéma et au putsch militaire qui devait placer son fils Faure Gnassingbé au pouvoir, appelaient Bush au secours, brandissant le drapeau américain en tête des marches de protestation.

Europe :

Les travailleurs et les peuples d'Europe rejettent la politique de l'Union européenne

La mobilisation des jeunes et des travailleurs de France contre le CPE (Contrat Première Embauche), jusqu'à imposer au gouvernement un recul, est une illustration, aux yeux du monde entier, du rejet de la politique de l'Union européenne par les masses.

Avec le CPE, le gouvernement français voulait soumettre les jeunes à la précarité : un patron, de n'importe quelle entreprise peut, avec le CPE, licencier un jeune de moins de 26 ans, sans justification, au cours des deux premières années suivant son embauche. Il s'agit là d'une violation du Code du travail en vigueur. Par contre ce contrat est conforme aux directives de régression de l'Union européenne.

C'est dire que contre tout principe démocratique le gouvernement français a continué à appliquer la politique contenue dans le projet de "Constitution européenne" que les peuples français et néerlandais ont rejetée, empêchant du même coup, pour l'instant, son imposition à tous les peuples d'Europe. Cette fois, c'est dans la rue que par millions les travailleurs et les jeunes lui ont signifié qu'ils n'entendent pas se voir appliquer la précarité et le recul de leurs droits.

Et ce mouvement ne s'exprime pas uniquement en France. Au moment même où par millions les travailleurs et les jeunes étaient dans la rue en France contre le CPE, des grèves se développaient en Grande-Bretagne et en Allemagne. C'est ce rejet qui explique les résultats des élections du 18 septembre dernier en Allemagne. Les travailleurs allemands ont refusé de renouveler leur confiance à Schroeder qui pendant tout son mandat s'est attaqué à leurs droits, mais n'ont, bien sûr pas voté pour Angela Merkel, la candidate de la droite allemande. Le même scénario vient de se reproduire en Italie lors des élections des 9 et 10 avril derniers. Les travailleurs ont chassé Berlusconi tout en refusant d'accorder leur confiance à Prodi, ancien Président de la Commission européenne, et père du traité de Maastricht (de l'UE).

Le respect de la volonté des peuples d'Europe passe par la rupture avec l'Europe de Maastricht.

S. K. Koza

Brésil :

Toute la vérité doit être faite sur l'assassinat du militant syndicaliste brésilien Anderson Luiz Souza Santos

Lundi 10 avril dernier, Anderson Luiz Souza Santos, président du syndicat des travailleurs de l'industrie de la charcuterie à Rio de Janeiro et Baixada Fluminense, a été tué par balle à 8h30 du matin, à São João do Meriti, quand il allait de sa maison à l'arrêt de bus pour se rendre au syndicat.

Depuis sa jeunesse, Anderson a été un militant déterminé. Tant à la tête de l'Union des lycéens de Meriti pour conquérir le droit, pour les lycéens, de circuler gratuitement dans les bus de la ville, que dans son activité syndicale alors qu'il étudiait et travaillait à la multinationale Nestlé en 1998. La même année, militant noir dans les favelas de Rio de Janeiro, il avait été à l'initiative d'un regroupement de jeunes, d'étudiants, de femmes et de Noirs de Rio pour répondre à l'appel des militants africains qui préparaient un tribunal international pour juger les responsables de la situation catastrophique de l'Afrique. Défenseur d'un syndicalisme de classe indépendant, Anderson a dirigé la lutte qui en a terminé avec la flexibilité (banco de horas) à Nestlé et, ces derniers jours, il se consacrait à la négociation d'accords au profit des travailleurs des entreprises Sadia et Rica. Il fut un militant fidèle à sa classe.

Ce crime agresse tout le mouvement ouvrier. Un comité "Justice pour Anderson" a donc été constitué au Brésil pour que toute la lumière soit faite sur cet assassinat. Nous appelons tous les militants et organisations à participer à cette campagne. Les messages pour que toute la lumière soit faite et que les responsables soient punis doivent être envoyés à :

- Luiz Inacio Lula da Silva, président de la République, Palacio do Planalto, Praça dos Tres Podores, Brasilia/DF, CEP 70250-900, email : protocolo@planalto.gov.br
- Roberto Preciosio Junior, secrétaire à la sécurité publique de l'Etat de Rio de Janeiro. e-mail : ssp@ssp.rj.gouv.br

Copies à julioturra@cut.org.br et à l'Entente Internationale des travailleurs eit.ilc@fr.oleane.com